

Arrondissement de
Strasbourg Campagne



COMMUNE DE KOLBSHEIM

Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

(Extrait)

Séance du 11 octobre 2021

Sous la Présidence de
Madame KESSOURI Annie, Maire

Date de la convocation :
07/10/2021

Nombre de Conseillers élus :
15

Nombre de Conseillers en fonction :
15

Nombre de Conseillers présents :
15

Nombre de procurations :
0

Étaient présents la Maire : Mme KESSOURI Annie

Les Adjoints : MM : FISCHER Claude, RETTIG Patrick & BACHER Régis

Les Conseillers Municipaux et Conseillères Municipales :

Mmes : FREYSS Marlène, KURTZ Sarah, MATTER Fanny, NOEPEL Mélanie,
HALTER Michèle et HEYD Valérie

MM : DIEMER Thibaut, GRUNELIUS Jean-Marie, OBERHAUSER Lionel, BAUR David
& SCHLUPP Julien

Absents :

OBJET: Réalisation d'un emprunt de 200 000 €uros

Cette délibération annule et remplace la délibération prise lors du Conseil du 30 septembre 2021.

Madame la Maire explique à l'Assemblée que les importants travaux d'investissement essentiellement pour la réhabilitation de l'ancienne école, généreront des versements de subvention qu'à la fin du programme. Dans cette attente, vu la situation de trésorerie de la Commune et sur conseil du Trésorier il convient de réaliser un emprunt de 200 000 euros afin de ne pas liquider l'ensemble de notre autofinancement. Au vu du récapitulatif des offres présentées, il est proposé d'approuver l'offre de la Caisse des dépôts.

Cependant, le taux proposé par la Caisse des dépôts et des Consignations a évolué entre leur proposition (mercredi 29 septembre) et la date de décision (30 septembre). C'est pourquoi il vous est demandé de prendre une nouvelle délibération tenant compte de cette évolution avec un barème mensuel à 0.62%

Le Conseil Municipal,

Entendu l'exposé qui précède ;
Vu les offres des organismes de crédit ;
Après en avoir délibéré ;

Décide à l'unanimité,

1°) d'autoriser la Maire à signer le contrat de prêt proposé par la Caisse des dépôts et des Consignations aux conditions suivantes :

- Montant : 200 000 euros
- Durée : 15 ans
- Remboursement par trimestre
- Type d'amortissement : Constant
- Base du taux : 365/365
- Taux d'amortissement : 0.62% (fixe)
- Frais de dossier : 0.06% du prêt

- **2°)** de s'engager, pendant toute la durée de remboursement du prêt, à créer et à mettre en recouvrement, en cas de besoin, les impositions directes nécessaires pour assurer le remboursement du capital et le paiement des intérêts.

- **3°)** de charger la Maire et le Receveur municipal, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision

Pour extrait certifié conforme,
KOLBSHEIM, le 11 octobre 2021

La Maire,

Annie KESSOURI



Accusé de réception Préfecture :

<u>Objet de l'acte :</u>	Emprunt 200 000euros
<u>Date de transmission de l'acte :</u>	12/10/2021
<u>Date de réception de l'accusé de réception :</u>	12/10/2021
<u>Numéro de l'acte :</u>	CMDEL01 (voir l'acte associé)
<u>Identifiant unique de l'acte :</u>	067-216702472-20211011-CMDEL01-DE
<u>Date de décision :</u>	11/10/2021
<u>Acte transmis par :</u>	Joanne SCHAEFFER
<u>Nature de l'acte :</u>	Délibération
<u>Matière de l'acte :</u>	7. Finances locales 7.1. Décisions budgétaires